

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ET DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

16, RUE BORDE

13 357 MARSEILLE CEDEX 20

**CTL du 13 juin 2019**  
**Point n° 2 de l'ordre du jour**  
**Présentation du bilan 2018**  
**Plan de formation professionnelle 2019**

**PREMIÈRE PARTIE : LE BILAN 2018 DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**I - LES MOYENS**

**A Les moyens humains**

**1) La Division Formation-Recrutement**

Au 31 décembre 2018, l'équipe de la Division Formation-Recrutement se composait de 9 personnes (1 A+, 4 A et 4 B), avec un effectif partiellement renouvelé en septembre 2018.

Toujours à l'écoute des besoins des services et des agents qui les composent, l'équipe de la Division a une nouvelle fois démontré son professionnalisme et obtenu des résultats estimés très satisfaisants, d'ailleurs confirmés par les utilisateurs du Centre de Formation.

**2) L'équipe locale de formation**

En 2018, l'équipe locale de formation a mobilisé 221 collègues formateurs (242 en 2017 et 195 en 2016) dont 69 (56 en 2017) sont intervenus au titre de vacances pour le Centre Interrégional de Formation de Marseille (CIF) et 12 (15 en 2017) pour des stages nationaux en établissements de l'École Nationale des Finances Publiques (ENFIP).

Entre 2017 et 2018, on constate un fléchissement du nombre global de formateurs sollicités (- 9 %). En revanche, le nombre de jours de formation assurés par l'ensemble des formateurs (1382 jours contre 1377 en 2017) reste stable.

catégorie	2018				2017			
	Nombre de formateurs	% nombre de formateurs	Nombre de jours de formation	% nombre de jours de formation	Nombre de formateurs	% nombre de formateurs	Nombre de jours de formation	% nombre de jours de formation
A	111	50,2%	664	48,0%	126	52,1%	657	47,7%
B	93	42,1%	601	43,5%	94	38,8%	627	45,5%
C	17	7,7%	117	8,5%	22	9,1%	93	6,8%
Total	221	100%	1382	100%	242	100%	1377	100%

Comme lors de l'exercice précédent, le poids respectif de chacune des catégories de formateurs a évolué sensiblement tant en nombre de formateurs qu'en nombre de jours de formation, en faveur de la catégorie B.

50 % des formateurs relèvent de la catégorie A (contre 52 % en 2017 et 60 % en 2016) et ont assuré près de 48 % des jours de formations, en cohérence avec la doctrine d'emploi du cadre A pour qui l'aptitude à la pédagogie et à la transmission des savoirs constitue l'une des compétences de base.

Parallèlement, un plus fort pourcentage de journées de formation ont été animées en 2018 par des cadres B (43 % contre 39 % en 2017).

L'analyse des données chiffrées de 2018 confirme la plupart des équilibres constatés en 2017 et les années précédentes.

La durée moyenne d'animation cette année a légèrement progressé. Elle s'établit à 6,3 jours en 2018 soit une augmentation d'1 jour depuis 2016.

	2018	2017	2016
médiane	4,5	4	4
moyenne	6.3	5.7	5.3

Le volume d'animation dans l'année n'a pas dépassé 5 jours pour 51,2 % des formateurs (57,4 % en 2017 mais 70 % en 2014). En revanche, plus de 29 % des formateurs ont assuré des formations pour une durée totale comprise entre 5 et 10 jours (24 % en 2017) et près de 20 % des formations pour une durée de 10 jours et plus (18,6 % en 2017).

Nombre de jours de formation dans l'année	Nombre de formateurs en 2018	% en 2018	Nombre de formateurs en 2017	% en 2017
Moins de 2 jours	26	11,8%	48	19,8%
entre 2 et 5 jours	87	39,4%	91	37,6%
entre 5 et 10 jours	65	29,4%	58	24,0%
10 et plus de 10 jours	43	19,5%	45	18,6%
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>100%</b>	<b>242</b>	<b>100%</b>

## **B. Les moyens matériels**

### **1) Les salles**

– Sur le département, les salles disponibles sont :

- **A Marseille** : le centre de formation installé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 dans les locaux du 27 rue Liandier compte 3 salles généralistes et 6 salles informatiques partagées avec le CIF. Les salles informatiques sont équipées d'au moins 10 postes informatiques (PC). Le renouvellement de la totalité des micro-ordinateurs des salles de formation du centre de formation par du matériel neuf date de 2017. Les 5 salles informatiques marseillaises sont désormais dotées de nouveaux écrans 22 pouces, pour un meilleur confort des stagiaires. A noter que le remplacement des fauteuils de toutes les salles de cours a été achevé en 2018.
- **A Aix** : 1 salle généraliste sur le site de l'Atrium et 1 salle informatique au Centre des Finances Publiques d'Aix Estienne d'Orves. Il est rappelé que, sur ces deux sites, les matériels informatiques ont été renouvelés fin 2016.
- **A Salon** : au centre des Finances Publiques (Wertheim), une salle de réunion équipée de 8 PC stagiaires et d'un PC formateur, remplacés en 2016.
- **A Arles** : à la Recette des Finances, une salle de réunion.

## – Salles de e-formation

Afin d'accompagner le développement de la e-formation souhaité par la Direction générale, la DRFiP 13 a mis en place un dispositif volontariste permettant aux agents de disposer de postes de travail consacrés à la e-formation dans des zones dédiées sur 5 sites (Sadi Carnot, Aix Atrium, Aix Estienne d'Orves, CFP Salon et RF Arles). L'installation et la mise à disposition de l'ensemble des matériels informatiques sont effectives depuis 2016. Elles sont régulièrement utilisées par les agents qui souhaitent réaliser leur e-formation dans des conditions optimales, en dehors de leur cadre de travail.

### **2) Les outils informatiques utilisés par la Division**

FLORE : Outil unique de gestion des actions de formation, FLORE est une application alimentée par les données agents contenues dans AGORA. Elle constitue le référentiel de l'offre de formation (hors scolarités formation initiale).

GASEL 2 : Outil de gestion automatisé des besoins de formation exprimés par les agents.

DIESE : Outil d'évaluation de la qualité des formations.

DOC-ENFIP : Base documentaire qui permet, via l'outil K2D, d'habiliter les animateurs et les stagiaires à la documentation des formations.

LORCA : Logiciel d'Organisation du Recrutement par Concours Administratif, permet de suivre toutes les phases d'organisation d'un concours, de l'inscription jusqu'à la publication des résultats.

ONTOMANTICS : La plate-forme ONTOMANTICS est un outil complet de gestion des préparations aux concours et examens professionnels de la DGFIP.

E-DOCEO : Plate-forme des préparations aux concours par correspondance et des formations à distance.

MESANGES : Outil partagé de gestion des salles (uniquement pour Marseille).

OPUS : Outil de Programmation Unique des Stages qui contient l'ensemble des programmes de formation, quel que soit leur niveau d'organisation.

OCAPI : Outil de suivi des parcours de formation proposés aux agents.

VIVALDI : Outil dématérialisé pour la procédure de recrutement des membres de jurys des concours et examens professionnels.

SELFI : Plate-forme de diffusion des supports en ligne de formation initiale mise à disposition de l'ensemble des agents sur Ulysse depuis le début de l'année 2015. Ouvert à l'ensemble de la communauté professionnelle de la DGFIP, SELFI permet actuellement d'accéder aux supports de formation initiale des dernières scolarités des agents administratifs, contrôleurs et inspecteurs stagiaires des finances publiques. Il offre à chaque agent la possibilité de conforter ses connaissances professionnelles ou bien de découvrir une matière qui ne constituerait pas le cœur de son métier.

## **II - L'ACTIVITE FORMATION : LES DONNÉES GÉNÉRALES DE 2018**

### **A. Une progression du volume des formations**

Après une diminution constatée en 2015 et comme en 2016 et 2017, le volume des formations 2018, tous types confondus (formation initiale, formation continue, préparation aux concours), a progressé dans toutes ses composantes.

	Total 2018	2018 rapporté à l'effectif	Total 2017	2017 rapporté à l'effectif	Variation 2018/2017 en %
Nombre de jours agents	10 789	4,29 jours/agent	10 601	4,12 jours/agent	1,8
Nombre de bénéficiaires	2 182	87 % des agents	2 042	79 % des agents	6,9
Nombre d'inscriptions à un stage	7 063	2,8 stages/agent	6 276	2,4 stages/agent	12,5

Le nombre de jours agents a progressé en volume global de 1,8 % pour s'établir à 10 789 jours (10 601 en 2017) et en nombre moyen de jours par agent (4,29 jours contre 4,12 jours en 2017).

Le nombre de bénéficiaires enregistre lui aussi une augmentation marquée, de près de 7 % (2 182 bénéficiaires). 87 % des agents de la DRFIP 13 ont ainsi bénéficié d'un stage en 2018 (79 % en 2017 et 71 % en 2016).

Le nombre d'inscriptions à un stage a progressé de plus de 12 % (7063 inscriptions) et, rapporté aux effectifs, il s'établit à 2,8 stages par agent (analyse : cf point II de la 1ère partie du document).

### **B. Un niveau d'organisation très marqué au niveau local**

La répartition du nombre de bénéficiaires et de jours/agent par niveau d'organisation confirme la prédominance de l'activité de la DRFIP 13 qui accueille plus de 80 % des inscriptions aux stages (5713 inscriptions) et totalise 63 % du nombre de jours/agent de formation (6 771 jours/agent).

<b>NOMBRE D'INSCRIPTIONS</b>					
<b>Année et %</b>	<b>DRFIP PACA 13</b>	<b>REGIONAL CIF/ACIF (1)</b>	<b>NATIONAL (2)</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2018</b>	<b>5 713</b>	<b>1059</b>	<b>271</b>	<b>20</b>	<b>7 063</b>
<b>%</b>	<b>81%</b>	<b>15%</b>	<b>4%</b>	<b>0,3%</b>	<b>100%</b>
<b>2017</b>	<b>4 816</b>	<b>1050</b>	<b>386</b>	<b>24</b>	<b>6 276</b>
<b>%</b>	<b>77%</b>	<b>17%</b>	<b>6%</b>	<b>0,4%</b>	<b>100%</b>

<b>NOMBRE DE JOURS/AGENT DE FORMATION</b>					
	<b>DRFIP PACA 13</b>	<b>REGIONAL CIF/ACIF (1)</b>	<b>NATIONAL (2)</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2018</b>	<b>6 771</b>	<b>2 935</b>	<b>1 040</b>	<b>43</b>	<b>10 789</b>
<b>%</b>	<b>63%</b>	<b>27%</b>	<b>10%</b>	<b>0,4%</b>	<b>100%</b>
<b>2017</b>	<b>6 769</b>	<b>2 377</b>	<b>1 415</b>	<b>40</b>	<b>10 601</b>
<b>%</b>	<b>64%</b>	<b>22%</b>	<b>13%</b>	<b>0,4%</b>	<b>100%</b>

(1) Cette colonne regroupe toutes les formations organisées au niveau des CIF (centres interrégionaux de formation) et des ACIF (antennes des CIF).

(2) Cette colonne regroupe toutes les formations organisées par des directions nationales : ENFIP, DNEF, DISI, IGPDE.

### **Comparatif basé uniquement sur la DRFiP PACA 13 et le CIF de Marseille**

<b>Direction organisatrice</b>	<b>Nombre d'inscriptions à un stage en 2018</b>	<b>% en 2018</b>	<b>% en 2017</b>	<b>Nombre de jours/agents en 2018</b>	<b>% en 2018</b>	<b>% en 2017</b>
<b>DRFIP 13</b>	<b>5 713</b>	<b>81%</b>	<b>77%</b>	<b>6 771</b>	<b>63%</b>	<b>64%</b>
<b>CIF de Marseille</b>	<b>993</b>	<b>14%</b>	<b>17%</b>	<b>2 707</b>	<b>25%</b>	<b>21%</b>

Cette année encore se caractérise par un volume soutenu et varié de l'offre de formation.

En 2018, la DRFIP a organisé 550 sessions de formation (558 en 2017 et 431 en 2016) correspondant à 260 modules de stages différents (283 en 2017 et 266 en 2016). La taille de la direction lui confère cette large autonomie, permettant d'enregistrer 5713 inscriptions à un stage à hauteur de 6 771 jours/agents.

Grâce à la présence sur place du CIF de Marseille, l'offre locale est complétée par l'offre régionale composée en 2018 par 261 sessions correspondant à 160 stages différents.

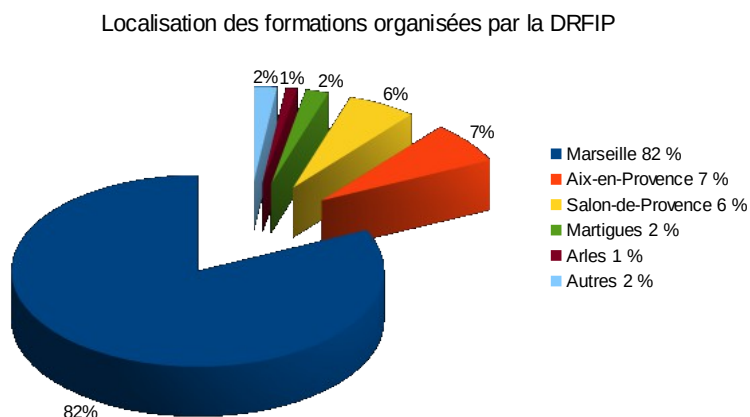
En nombre d'inscriptions, les stages suivis par les agents de la DRFIP sont pour 95 % d'entre eux organisés au plan local (94 % en 2017) : 81 % le sont par la Division Formation-Recrutement de la DRFIP 13 et 14 % par le CIF de Marseille.

Les autres formations (5 %) sont constituées des stages nationaux ou des stages à l'initiative d'autres CIF, ou bien encore des stages interministériels.

La durée moyenne des stages organisés par la DRFIP s'établit à 1,24 jour (1,45 jour en 2017 et 1,34 jour en 2016). Cette moyenne est stable mais relativement peu significative, d'une part, du fait de la durée des stages régionaux et nationaux généralement plus longue et, d'autre part, du fait du poids des formations limitées à une demi-journée : e-formation, préparations aux concours, CVT...

En tout état de cause, le service local de formation constitue le point d'entrée unique pour toutes les inscriptions à une formation, quelle que soit la direction qui l'organise. C'est ainsi que pour toutes les formations dispensées, la Division Formation-Recrutement assure l'information des agents et des chefs de services, les appels à candidature, les inscriptions dans FLORE, l'interface avec les Directions organisatrices, l'envoi des convocations aux stagiaires sous couvert de leur chef de service.

### C. Un niveau d'organisation centré sur Marseille (hors e-formation)



Même si le souci d'organisation des formations (hors e-formations) au plus près des agents demeure une préoccupation constante, afin de limiter les déplacements d'agents ainsi que les coûts qui en résultent, et bien que les moyens matériels disponibles permettent de proposer des formations sur Aix, Arles, Martigues et Salon, l'efficacité de la mission, notamment basée sur le volume des agents à former, a conduit à l'organisation de 82 % des stages au centre de formation de Marseille.

### D. Répartition des stages par catégorie

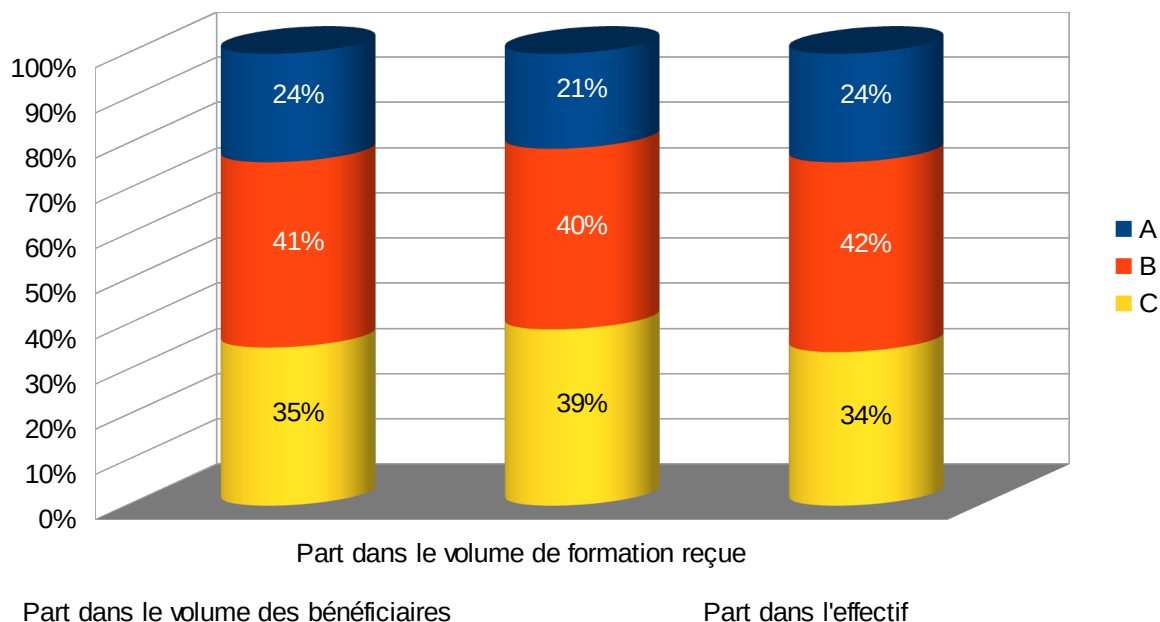
D'avantage encore que les années précédentes, les agents des catégories B et C ont été les principaux bénéficiaires des formations dispensées en 2018 (76 % contre 73 % en 2017). Ils totalisent 79 % des jours de formation (75 % en 2017).

	Nb bénéficiaires	% 2018	% 2017	Nb jours/agents	% 2018	% 2017
A	1 654	24%	27%	2 289	21%	25%
B	2 913	41%	42%	4 274	40%	39%
C	2 496	35%	31%	4 226	39%	36%
<b>Total</b>	<b>7 063</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>10 789</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les agents de catégories A représentent 24 % des bénéficiaires de formation (27 % en 2017) et 21 % du nombre de jours de formation (25 % en 2017). Rapporté à leur part dans les effectifs (24 %), ils n'ont pas bénéficié de davantage de formations, bien que certaines, structurantes, soient a priori réservées à l'encadrement, voire aux seuls responsables d'unité.

Les agents de catégorie B sont ceux dont le nombre de bénéficiaires et le nombre de jours de formation sont en poids relatif les plus importants.

### Répartition de stages par catégorie



### E. Répartition des stages par famille de formation

Comme chaque année, la formation professionnelle continue reste le cœur de la mission du service local de formation. Avec 9 177 jours/agents (9 150 en 2017), elle représente 85 % (87 % en 2017) du volume des stages.

9 % des stages et formations relèvent de la formation initiale et 6 % des préparations aux concours.

Famille	Nombre de jours/agents 2018	En % de 2018	Nombre de jours/agents 2017	En % de 2017
Formation continue	9 177	85%	9 150	87%
Formation initiale	1020	9%	783	7%
Préparations aux concours	592	6%	668	6%
<b>Total</b>	<b>10 789</b>	<b>100%</b>	<b>10 601</b>	<b>100%</b>

### III - L'ANALYSE DETAILLÉE DE L'ACTIVITÉ FORMATION

#### A L'activité formation continue

Répartition par pôle et domaine :

	Domaine	Nbjours en 2018	Nbjours en 2017	Part dans la FC 2018	Part dans la FC 2017	Part globale dans la FC 2018	Part globale dans la FC 2017
Gestion fiscale	Gestion fiscale des professionnels	1966	1721	21,4%	18,7%	70,4%	68,8%
	Gestion fiscale des particuliers	3166	2537	34,5%	27,6%		
	Contrôle sur pièces	490	604	5,3%	6,6%		
	Contrôle fiscal externe	176	349	1,9%	3,8%		
	Recherche et programmation	31	29	0,3%	0,3%		
	Enregistrement	119	284	1,3%	3,1%		
	Cadastre	174	364	1,9%	4,0%		
	Publicité foncière	217	275	2,4%	3,0%		
	Relation à distance à l'utilisateur	118	149	1,3%	1,6%		
Gestion publique	Secteur public local	924	1208	10,1%	13,2%	14,3%	18,3%
	Fonction comptable de l'Etat	301	313	3,3%	3,4%		
	Domaine	36	133	0,4%	1,4%		
	Retraites de l'Etat	49	27	0,5%	0,3%		
Trans-verse	Budget- logistique- immobilier	40	28	0,4%	0,3%	15,2%	12,4%
	Ressources humaines	538	199	5,9%	2,2%		
	Formations générales	583	676	6,4%	7,4%		
	Hygiène et sécurité	160	149	1,7%	1,6%		
	Management	4	39	0,0%	0,4%		
	promotion A , B, pacte	69	45	0,7%	0,5%		
Divers	Divers	18	24	0,2%	0,3%	0,2%	0,3%
Total		9 177	9 150	100%	100%	100%	100%



Répartition par service :

	Nombre de jours/agent 2018	Nombre de jours/agent 2017	Part dans la formation reçue 2018	Part dans la formation reçue 2017	Part dans l'effectif 2018
SIE	2 004	1 752	22%	19%	15%
SIP	2 898	2 423	31%	27%	22%
Trésoreries	1 339	1 502	14%	16%	18%
Direction	1 631	1 870	18%	20%	27%
BDV PCE BCR BCFI	624	608	7%	7%	7%
CDIF et BRP	196	311	2%	3%	4%
SPF	259	498	3%	5%	4%
PRS	75	173	1%	2%	1,5%
Autres	151	13	2%	-	1,5%
Total	9 177	9 150	100%	100%	100%

A la lecture et l'analyse de ces tableaux, on constate qu'en 2018 :

- ❖ Les missions fiscales génèrent une part toujours prépondérante et en hausse de la formation continue avec plus de 70 % du volume total des formations, marquée notamment par :
  - un niveau en hausse de 7 points pour les formations à destination des agents des SIP. Comme en 2017, la **mise en œuvre des formations au prélèvement à la source (PAS)** dispensées en deux vagues, l'une au 1er trimestre 2018 et la seconde vague au dernier trimestre 2018 explique cette augmentation. Le nouveau stage « Recouvrement sur les successions » a participé lui aussi mais dans une moindre mesure, à cette évolution.
  - les formations mises en place à l'attention des agents des SIE en hausse de 3 points avec notamment la formation proposée pour le déploiement de **ACIS V2** à l'automne dans la sphère professionnelle ainsi que celles pour la mise en place du **PAS**.
- ❖ Les formations liées aux métiers de la gestion publique sont en nette baisse en pourcentage avec plus de 14 % du total contre 18 % en 2017 et 2016 :
  - la formation **les apports de PERS à la gestion des tiers dans Hélios** est celle qui a été la plus sollicitée,
  - suivie de la formation sur l'Exécution financière des marchés publics.
- ❖ Les formations transverses généralistes ont, en pourcentage, augmenté de 3 points par rapport à 2017. Cela étant, la demande pour les stages bureautiques (CALC initiation notamment) reste toujours importante et la formation dispensée par la Banque de France sur l'authentification des billets en euros connaît un succès notable.
- ❖ Enfin, il est à noter que l'effort de formation initié en 2016 à l'attention des agents de l'**équipe départementale de renfort pour favoriser une plus grande polyvalence** au profit de toutes les missions exercées par le réseau départemental a été activement poursuivi en 2018.



✓ **La qualité des formations constitue un objectif prioritaire**

Comme chaque année, la qualité de la formation dispensée aux agents reste un objectif prioritaire et permanent pour les équipes et les formateurs.

En 2018, les évaluations des formations continues réalisées à chaud font apparaître un taux de satisfaction très élevé de 90,7 %, dans la moyenne des taux constatés lors des 3 derniers exercices.

La qualité et le renouvellement des formateurs est un des points forts de la formation continue dispensée localement.

Longtemps en retrait, celle des installations informatiques est aujourd'hui appréciée. Le remplacement, par du matériel neuf, des micro-ordinateurs de 6 salles informatiques de la rue Liandier, d'Aix et de Salon et des salles généralistes de la rue Liandier et d'Aix Atrium achevé en 2017, s'est prolongé en 2018 par la dotation de nouveaux écrans dans 5 salles sur le site Liandier.

✓ **La confirmation de la montée en puissance de l'offre de formation à distance**

En 2014, avec la création d'une plate-forme dédiée (e-doceo), l'ENFIP a souhaité mettre en place une politique volontariste de développement de l'offre d'e-formation.

Ainsi, l'année 2018 a confirmé la montée en puissance de l'offre de formation à distance, entamée en 2016 et 2017. Le nombre de e-formations proposées aux agents de la DGFIP est en effet en augmentation régulière.

Ainsi, s'agissant des Bouches-du-Rhône, les 243 sessions créées en 2018 (221 en 2017) ont enregistré près de 5 117 demandes d'inscriptions.

En revanche, le pourcentage d'agents ayant effectivement réalisé leur e-formation (atteinte du seuil minimal, variable selon les e-formations, pour valider leur formation à distance) est resté stable pour s'établir à environ 50 % des agents inscrits.

Les e-formations qui ont connu le plus de succès sont :

- SIRHIUS : 2617 inscriptions ;
- PAS : 1230 inscriptions ;
- Préparations aux concours A et B : 187 inscriptions ;
- CLIC-ESI : 113 inscriptions.

S'agissant des seules e-formations réalisées, elles ont représenté 704 jours/agents soit 6,5 % du total de jours/agents recensés à la DRFIP et près de 7,7 % du total de jours/agents constatés en formation continue uniquement.

✓ **Les mesures de lutte contre l'absentéisme continuent à produire leurs effets**

	Nb de stagiaires présents	Nb de stagiaires absents non excusés	%
Formation continue	4660	296	6 %

Il est rappelé que depuis 2012, pour lutter contre l'absentéisme aux sessions de formation, les appels à candidatures pour certains stages (faible volume de stagiaires) sont assortis d'une demande de confirmation de présence. Cette mesure a permis de diminuer l'absentéisme de manière significative dès 2013.

Grâce à cette mesure, l'absentéisme de 2018 a diminué de deux points et confirmé la tendance à la baisse observée les années précédentes (8,1 en 2017 et 9,3 % en 2016).

✓ **La dématérialisation de la documentation pédagogique**

Le dispositif expérimenté en 2012 de dématérialisation d'une large partie de la documentation pédagogique que l'ENFIP a décidé de généraliser à compter de 2014, est aujourd'hui entré dans les habitudes, même si une partie de plus en plus réduite des agents formés souhaiterait une documentation papier. Le téléchargement de la documentation a posteriori est jugé satisfaisant.

✓ **L'état de réalisation du programme de formation continue (hors e-formation)**

	Nb de formations prévues au programme de formation initial	Nb de formations prévues mais annulées (stagiaires, doc, décision DRFIP, e-formation)	Nb de formations rajoutées (demande locale, complément ENFIP)	Total
2018	139	14	16	141

Au total, compte tenu des stages annulés et ceux rajoutés en cours d'année pour tenir compte des nouveaux stages ou des demandes locales, 141 formations ont été organisées en 2018 ce qui représente 246 sessions de formation.

✓ **Les exclus de la formation**

Il s'agit des agents n'ayant suivi aucune action de formation continue au cours des années 2016 à 2018 (3 ans). Les agents visés doivent être en fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et présents durant toute la période, à l'exception des agents mis à disposition ou détachés auprès d'autres administrations, en disponibilité, en congé de longue maladie, de longue durée, de maternité ou parental, des agents Berkani et des agents de l'état-major.

Au titre de 2018, 120 agents sont considérés comme étant des exclus de la formation ce qui représente 4,8 % des effectifs du département. Les origines professionnelles de ces agents sont très diverses, mais ils sont, pour une part importante d'entre eux, en fonction dans des services bénéficiaires localement dans une moindre mesure de formations métier : Direction 35 % (DOCE, Dépenses dont SLR et Pensions et BIL courrier), Trésoreries SPL 19 % ou Amendes 8,5 %, SPF et CDIF 23 %. 21 % des exclus avaient 62 ans ou plus en 2018.

✓ **La DRFIP PACA 13, acteur important de la mutualisation régionale interministérielle**

Depuis 2010, la DRFIP PACA 13 a intégré les instances régionales de formation pilotées par la plateforme RH du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR). Dans ce cadre, elle participe au comité de pilotage régional de la formation interministérielle et aux groupes de travail associés.

La participation à ces instances permet également d'échanger en interministériel sur les thématiques de formation.

La DRFIP contribue largement à l'Offre Régionale et Anticipée de Stages (ORAS) qui consiste à ouvrir à l'interministériel certains de ses stages et, en contrepartie, à inscrire des agents de la DRFIP à des formations organisées par d'autres directions/ministères.

Pour 2018, le bilan en est le suivant :

	Nombre de bénéficiaires 2018	Nombre de jours de formation 2018	Nombre de bénéficiaires 2017	Nombre de jours de formation 2017
Formations organisées par la DRFIP 13 suivies par des agents d'autres ministères	130	115	153	112,5

Trois formations représentant 5 sessions ont été proposées à l'interministériel :

- deux sessions pour les formations LOLF AE/CP maintenant regroupées sur un même stage d'une journée ;
- deux sessions pour Analyse financière
- une session pour Organisation de la dépense dans Chorus.

En échange, cette collaboration a permis à 5 cadres et agents de la DRFIP de bénéficier, gratuitement et localement, de formations non proposées dans les plans de formation de la DRFIP pour un total de 5 jours agent.

✓ **La DRFIP PACA 13 au service des autres DDFIP ou Directions spécialisées**

La DRFIP PACA 13 a été en mesure d'accueillir dans ses formations 291 stagiaires (contre 241 en 2017 et 200 en 2016), venant de 17 autres DDFIP ou Directions spécialisées (23 en 2017) pour un total de 571 jours/agents (523 en 2017 et 385 en 2016).

Stagiaires d'autres départements accueillis en 2018 au sein des formations de la DRFIP PACA 13						
Départements	Codes Départements	NB Stages	NB Droits demandés	NB Droits accordés	NB Droits réalisés	NB Jours Agents
DDFIP Aisne	020	1	1	1	1	3
DDFIP Alpes-de-Haute-Provence	040	28	69	69	45	121,5
DDFIP Hautes-Alpes	050	18	27	27	22	65
DDFIP Alpes-Maritimes	060	15	19	19	17	33
DDFIP Ardèche	070	1	3	3	1	2
DDFIP Gard	300	2	3	3	2	6
DDFIP Hérault	340	1	1	1	1	1
DRFIP Rhône	690	2	2	2	2	9
DDFIP Savoie	730	2	2	2	2	2
DDFIP Haute-Savoie	740	3	3	3	3	9,5
DDFIP Var	830	16	41	41	26	55
DDFIP Vaucluse	840	26	56	53	42	77
DDFIP Seine-Saint-Denis	930	1	2	2	1	5
DRFIP Corse-du-Sud	2A0	13	19	18	15	46,5
DDFIP Haute-Corse	2B0	17	23	23	19	59
ENFIP	A55	3	11	11	11	47
DIRCOFI Sud-Est	R13	4	13	13	12	30
<b>TOTAL</b>			<b>295</b>	<b>291</b>	<b>222</b>	<b>571,5</b>

**B L'activité formation initiale**

La formation initiale correspond à l'ensemble des formations reçues, avant ou après la prise de fonctions, par tous les lauréats à un concours, ou bénéficiaires d'une sélection ou promotion. Ces formations font l'objet d'une comptabilisation partielle dans FLORE (les scolarités théoriques en établissement, les stages pratiques dans les directions locales ainsi que certains stages premier métier (SPM) ne sont pas comptabilisés).

Le dispositif de formation initiale des nouveaux agents repose sur une alternance entre formations théoriques dispensées en établissement et formations pratiques dans les directions locales.

**1) Les formations théoriques dispensées en établissement de l'ENFIP**

Les nombres de jours de formations dispensées en établissements et comptabilisées dans FLORE pour les agents affectés dans la direction suite au recrutement ou la promotion sont les suivants :

Catégories	Nombre de lauréats de concours affectés à la DRFIP 13 en 2018	Nombre de jours 2018	Nombre de lauréats de concours affectés à la DRFIP 13 en 2017	Nombre de jours 2017	Nombre de lauréats de concours affectés à la DRFIP 13 en 2016	Nombre de jours 2016
A <sup>1</sup>	16	55	12	56,5	10	77
B <sup>2</sup>	48	138	51	84	74	-
C <sup>3</sup>	73	827,5	93	642	66	763
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>1020,5</b>	<b>165</b>	<b>782,5</b>	<b>150</b>	<b>840</b>

<sup>1</sup> 5 lauréats du concours, 8 EPA et 3LA

<sup>2</sup> 16 lauréats du concours et 32 CIS(16)/LA(16)

<sup>3</sup> 64 Lauréats du concours (60 au 01/06/2018 et 4 au 01/10/2018), 6 PACTE et 3 contractuels (0 emploi réservé)

Sont pris ici en compte les stages premier métier (SPM) dans le cadre de la formation initiale des A, B et C.

Il est à noter que, depuis 2017, les stages suivis par les A et B dans le cadre d'une promotion (liste d'aptitude, examen professionnel ou CIS) sont effectivement comptabilisés au titre de la formation initiale, alors qu'ils l'étaient auparavant au titre de la formation continue.

L'augmentation du nombre de jours en 2018 pour les B est due à la prise en compte de la formation initiale à destination des lauréats du concours interne spécial de contrôleur et des contrôleurs promus par liste d'aptitude dans les données statistiques de la formation initiale alors que ces stages relevaient précédemment de la formation continue.

Pour la catégorie C, l'augmentation du nombre de jours de formation entre 2018 et 2017 s'explique, alors qu'il y a moins d'affectations dans notre département, par l'organisation au CIF de Marseille des stages premier métier des AAFIP.

## 2) Les stages pratiques

Le tableau ci-dessous reflète le suivi des stages pratiques sur l'année civile 2018 et non pas le suivi des scolarités dans la mesure où ces dernières s'échelonnent pour la plupart sur deux exercices.

Stages	Dates	Nombre de stagiaires accueillis	Durée du stage (en jours)	Nombre total de jours de présence	Nombre de structures d'accueil
<b><u>Inspecteurs</u></b>					
Stage d'approfondissement (promotion 2017/2018)	du 25 juin au 6 juillet 2018	4	10	40	12
Stage d'adaptation au premier emploi IFIP (promotion 2017/2018)	du 1er septembre 2018 au 28 février 2019	5	124	620	17
Stage d'adaptation au premier emploi EPA-LA 2018	du 1er septembre au 31 décembre 2018	11 (8 EPA, 3 LA)	82	902	18
<b><u>Inspecteur Cadastre</u></b>					
Stage d'approfondissement (promotion 2017/2018)	Du 25 juin au 6 juillet 2018	1	10	10	3
<b><u>Contrôleurs</u></b>					
Stage d'application (promotion 2017/2018) :	du 2 mai au 30 septembre 2018 :				
-1ère phase	- du 2 mai au 31 août	18	85	1580	15
-2ème phase	- du 1 au 30 septembre	16	20	320	13
Stage de découverte (promotion 2018/2019)	Du 19 au 23 novembre 2018	28	5	140	43
<b><u>TGC</u></b>					
Stage de découverte (promotion 2018/2019)	Du 1 au 6 avril 2018	1	4	4	1
Stage d'application et d'adaptation (promotion 2017/2018)	Du 2 au 31 août 2018	3	85	255	6
TOTAL		87		3871	128

En 2018, la DRFIP 13 a accueilli 87 stagiaires (93 en 2017) à l'occasion des stages pratiques pour un total de jours de présence de 3 871 jours (3 748 en 2017).

La qualité de l'accueil réservé aux stagiaires par les services de la DRFIP 13 est une nouvelle fois à souligner. Malgré la charge induite, les stagiaires témoignent de l'implication des différentes structures visitées qui jouent ainsi pleinement leur rôle de tutorat.

### 3) Le dispositif de mobilité fonctionnelle

S'agissant du dispositif spécifique de formation des agents A, B et C en mobilité fonctionnelle, c'est-à-dire changeant de sphère professionnelle dans le cadre d'un mouvement de mutation national, il a concerné 13 agents des Bouches-du-Rhône, soit 11 passant de la filière gestion publique vers la filière gestion fiscale et 2 passant de la filière gestion fiscale vers la filière gestion publique, représentant au total 287,8 jours/agents, soit 2,6 % de la formation continue.

Métiers	Cat.	Nombre d'agents	Nombre de jours/agents	Part dans la FC
Gestion fiscale (GP-->FF)	A	1	22,5	
	B	7	171,9	
	C	3	63,9	
Gestion publique (FF-->GP)	A	1	23	
	B	1	6,5	
	C	0	0	
<i>Total</i>	A	2	45,5	0,4%
	B	8	178,4	1,6 %
	C	3	63,9	0,6 %
<b>TOTAL GENERAL</b>		13	287,8	2,6 %

Les parcours de formation personnalisés mis en place pour tous les cadres A+ affectés au sein de la DRFIP PACA 13 qui découvrent un nouveau métier ont concerné 23 cadres en 2018.

### 4) L'accueil des stagiaires extérieurs

Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes rejetées	Nombre de demandes acceptées	Nombre total de jours de stage	Durée moyenne des stages (en jours)
96	32	64	1 334	20,80

La Division Formation-Recrutement assure également la gestion des demandes de stages extérieurs et le suivi des stagiaires (collégiens, lycéens et étudiants) accueillis régulièrement par nos structures. Au titre de l'année 2018, sur les 96 demandes reçues, 64 conventions ont été signées (89 en 2017 et 44 en 2016) représentant au total 1 334 jours de stage.

30 stagiaires étaient issus de l'enseignement supérieur et 34 de l'enseignement secondaire.

## C L'activité préparation aux concours, concours et examens professionnels

### 1) Les préparations aux concours internes et examens professionnels

#### 1.1 Bilan de l'année 2018

En 2018 (préparations millésimées 2019), toutes catégories confondues **237 agents** de la DRFIP PACA se sont inscrits aux préparations concours (231 en 2017) et parmi eux **121** (132 en 2017) ont choisi de suivre les stages présentiels.

Au total, cela représente un volume de **645,8 jours/agents**, incluant les stages présentiels, les galops d'essai, la rédaction des devoirs dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF)/Compte personnel de formation (CPF) et les oraux blancs.

	Nombre inscrits aux préparations écrites	Stages présentiels			Oraux blancs
		Nombre d'inscrits	Préparants assidus	Nombre jours agents	Nombre de participants
Inspecteur Principal	28	13	5	68	3
Concours interne Inspecteur	10	10	6	53	7
Examen professionnel Inspecteur	58	17	12	44	27
Contrôleur principal	44	30	23	68,5	/
Contrôleur interne normal	48	30	15	85,5	40
Contrôleur interne spécial	48	20	16	54	21
Technicien géomètre	1	1	1	4,5	0
Sélection IDIV	/	/	/	/	7
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>	<b>121</b>	<b>78</b>	<b>377,5</b>	<b>105</b>

A l'instar de l'année 2017, l'année 2018 s'est caractérisée par une légère baisse du nombre de jours/agents (3 %).

En 2018, le dispositif de préparations concours n'a pas connu d'évolutions importantes comme cela avait été le cas en 2016.

Les principes encadrant les préparations concours restent inchangés (inscription illimitée à la préparation par correspondance, inscription aux stages présentiels limités à deux fois, suppression de l'autorisation d'absence du galop d'essai pour les non-inscrits aux stages).

Cette légère baisse découle naturellement des conditions d'inscription et notamment de la règle selon laquelle il n'est pas possible de suivre plus de deux fois les stages présentiels.

On assiste, en 2018, à un renouvellement net des inscrits aux préparations concours. Pour la plupart des préparations, la majorité des inscrits aux stages présentiels sont des primo-préparants s'inscrivant pour la première fois. Pour les préparations aux concours de catégorie A, les 10 inscrits à la préparation au concours d'inspecteur sont des primo-préparants, pour l'examen professionnel 15 inscrits sur 17 s'inscrivent également pour la première fois.

Il en va de même pour les préparations de catégorie B, pour le concours interne 26 inscrits sur 30 sont des nouveaux inscrits, pour celui de contrôleur principal 18 sur 24.

De ce constat découle une très bonne assiduité des préparants. Qu'il s'agisse d'une part des préparations avec un lourd contrôle de l'assiduité comme celle d'inspecteur principal (5 préparants ont été convoqués au dernier stage en établissement en satisfaisant à tous les contrôles d'assiduité). Et d'autre part celles pour lesquelles le contrôle de l'assiduité est allégé (pour la préparation à l'EPA, 12 agents sur 17 sont encore présents au deuxième stage).

## **1.2 Le soutien apporté aux candidats tout au long de la préparation**

Ce soutien porte tant pour les épreuves écrites que pour les épreuves orales.

### ◆ En vue des épreuves écrites :

#### **– Rédaction de devoirs/galop d'essai dans le cadre du DIF/CPF**

Depuis plusieurs années, la DRFIP met à disposition des salles de cours au centre de formation et à Aix pour que les préparants puissent venir rédiger leurs devoirs contenus dans les fascicules de préparations écrites.

Il s'agit d'un avantage supplémentaire offert à nos agents (ce dispositif n'est pas proposé par tous les départements) qui permet à ces derniers de se mettre en condition concours en mobilisant leur DIF (CPF depuis le 01/06/2018).

Pour rappel, ce dispositif est ouvert aux préparations qui ne contiennent pas de contrôle d'assiduité sur les devoirs par souci d'équité entre les préparants des différentes Directions, sont donc exclues les préparations d'IPFIP et d'IFIP.

Ainsi qu'ils soient inscrits aux stages ou non tous les préparants se voient proposer cette opportunité :

- pour les préparants inscrits aux stages présentiels : possibilité de venir rédiger en salle deux devoirs des fascicules
- pour les préparants non inscrits en stages présentiels : possibilité de venir rédiger un devoir et le galop d'essai.

En 2017, les agents avaient moins utilisé cette offre. En 2018, ce dispositif connaît un regain d'intérêt. Le nombre de participants aux différentes sessions proposées est en hausse de 12 %, 100 agents de notre Direction ont rédigé leurs devoirs dans ce cadre consommant à ce titre 317,5 heures de DIF/CPF.

Détail de consommation des heures de DIF/CPF par préparation :

<b>Rédaction devoirs et galop essai (DIF)</b>			
<b>Préparations</b>	<b>Nombre de participants</b>	<b>Nombre de jours agents</b>	<b>Nombre heures consommées</b>
<b>EPA</b>	38	26,5	152
<b>CPFIP</b>	19	9,5	47,5
<b>CFIP</b>	21	21	63
<b>CIS</b>	22	17,5	55
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>74,5</b>	<b>317,5</b>



– e-formation

L'ENFIP a, en 2018, étoffé son offre de e-formation à destination des préparations concours. Des modules de présentation des différentes préparations, de culture administrative et de corrigé commenté de galop d'essai ont été mis en place. Ils ont été bien suivis par les agents inscrits aux stages présentiels, 122 préparants en ont bénéficié (contre 54 en 2017) représentant 36,6 jours/agents.

◆ En vue des épreuves orales :

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites bénéficient d'un accompagnement personnalisé qui s'articule autour de trois actions de soutien :

– **Des journées de préparation à l'épreuve orale** : elles sont prévues dans le calendrier de chaque préparation et encadrées par l'ENFIP. Elles sont animées par les moniteurs qui ont suivi les préparants tout au long de l'année lors des stages présentiels.

En 2018, 74 agents admissibles ont bénéficié de ces stages.

– **Des oraux blancs** : 105 agents ont bénéficié en 2018 d'oraux blancs organisés par la division de la formation et du recrutement qui se charge de recruter les binômes de jury fictifs en y portant une attention toute particulière.

C'est le double par rapport à 2017, ce qui ne signifie pas que le nombre d'admissibles a doublé pour notre département. En effet, ce chiffre n'est pas le reflet des résultats des préparations qui se sont tenues en 2018. Au vu des calendriers contraints, des oraux blancs de candidats admissibles en N-1 ont été organisés en N, c'est le cas pour les oraux blancs d'IFIP admissibles 2017, et pour les oraux blancs d'EPA et du concours interne de contrôleur pour lesquels la division a organisé 67 oraux blancs pour les admissibles 2017 et 2018.

Ce dispositif est conséquent en termes d'organisation pour la division mais les candidats sont toujours très satisfaits des conseils et aides qui peuvent être apportés par nos membres de jury fictif.

– **Des conférences métiers** sont également proposées aux candidats admissibles au cours desquelles les chefs de division ou de mission viennent présenter leurs missions et l'actualité de leur structure.

### **1.3 Analyse qualitative des préparations et du soutien apporté à la lumière des résultats des concours internes et examens professionnels**

Amorcé en 2017, l'année 2018 se caractérise par une hausse du nombre de postes offerts (+ 7,7 %) mais sans aucune mesure avec celle de 2017 sur le même périmètre (+50 % CIS, EPA, IFIP, CIN, IP).

Pour les concours de catégorie A, le nombre de postes offerts reste stable, les postes de catégorie B sont eux en légère augmentation.

Le nombre d'inscrits aux concours DGFIP au niveau national est en baisse de 10 %, comme celui de notre centre d'examen de Marseille (-8 %).

Ce qui caractérise l'année 2018 est le grand nombre de postes offerts aux concours externes (IFIP externe : 512, et contrôleur externe : 928 contre 506 en 2017). Cela dénote la volonté de notre Direction d'attirer des jeunes diplômés dans notre administration en remplacement des nombreux départs en retraite. Des campagnes de promotion de nos concours sont d'ailleurs organisées sur tout le territoire et donnent lieu à des signatures de convention (IEP d'Aix-en-provence par exemple).

<b>2017</b>	<b>Nombre inscrits</b>		<b>Nombre postes offerts</b>	<b>Nombre admissibles 13</b>	<b>Nombre admis sur LP</b>
<b>Concours</b>	<b>National</b>	<b>Bouches-du-Rhône</b>			
<b>Inspecteur principal</b>	1053	15	98	2	1
<b>Inspecteur</b>	3257	79	170	12	5
<b>Examen professionnel inspecteur</b>	3615	119	149	13	5
<b>Contrôleur principal</b>	3034	73	252	-	7
<b>Contrôleur de 1ère classe</b>	4076	121	427	-	13
<b>Contrôleur interne normal</b>	3187	84	557	26	11
<b>Contrôleur interne spécial</b>	2572	82	371	25	12
<b>TOTAL</b>	<b>19741</b>	<b>573</b>	<b>2024</b>	<b>78</b>	<b>54</b>

#### ✓ **Résultats d'admissibilité**

Sur le même périmètre de concours (hors concours de CP et de Contrôleur 1ère classe), le nombre de candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites pour le département reste stable. 78 agents ont réussi les épreuves d'admissibilité contre 74 en 2017, en adéquation avec la stabilité du nombre de postes offerts à nos concours internes.

Parmi ces candidats admissibles, 52 avaient déjà suivi les stages présentiels de la préparation concernée. A titre d'exemple, pour l'examen professionnel d'inspecteur 12 admissibles sur 13 ont déjà suivi le stage présentiel, pour celui de contrôleur interne spécial 16 sur 25.

#### ✓ **Résultats d'admission**

Les résultats obtenus à l'issue des épreuves orales d'admission reflètent également l'importance et la qualité de ce dispositif de préparation aux concours pour nos agents.

Parmi nos 34 admis sur le même périmètre ( ce qui représentent plus de 43 % des admissibles), plus de 73 % ont déjà suivi les stages présentiels d'une préparation (pour l'EPA : tous les admis ont déjà suivi les stages présentiels de la préparation).

## 2) Les concours et examens professionnels

### 2.1 La pérennisation de l'activité sur les Directions centre d'examen

En 2017, les centres d'examens ont repris l'ensemble des tâches qui auparavant étaient dévolues aux Directions de candidature dans chaque département.

Pour rappel en amont du concours, il appartient au Centre d'examen d'opérer :

- le suivi de la liste des candidatures non valides et la relance des candidats car si la candidature reste en l'état, la personne ne recevra pas de convocation ;
- le traitement des listes des candidats travailleurs handicapés avec des relances par courriel afin d'obtenir les pièces justificatives nécessaires à l'octroi du tiers temps ;
- le suivi des rejets de tiers temps avec établissement de convocations manuelles ;
- le traitement des convocations revenues « plis non distribués » au centre d'examen ;
- la rédaction de convocations manuelles pour les candidats inscrits qui n'auraient pas reçu leurs convocations.

A l'issue des épreuves écrites :

- au stade de l'admissibilité, le centre d'examen est chargé pour les concours internes plus spécifiquement de recueillir les fiches de présentation de l'ensemble des candidats admissibles du centre d'examen en vue des épreuves orales ;
- au stade de l'admission constitution des dossiers d'admission pour les lauréats des concours internes et externes du centre d'examen, ainsi que depuis cette année de l'ensemble des lauréats du concours CCC alors que la DRFIP n'est pas centre d'examen sur ce concours. La DGDDI est chargée de l'organisation des épreuves écrites pour les Bouches-du-Rhône.

La division adresse enfin des messages à tous les candidats admis pour constituer leur dossier de déclarations de services publics et privés (DSPP).

### 2.2 Les données chiffrées 2018 du Centre d'examen de Marseille

Concours 2018	Nature concours/EP	Nombre de jours	Nombre d'épreuves	Nombre de candidats			Nombre de surveillants	
				Inscrits	Présents	Taux de participation	Extérieur	Division formation
Concours Inspecteur	Interne	2	3	169	112	66,27%	6	5
	Externe	2	3	465	178	38,28%	6	5
Examen professionnel inspecteur	Examen professionnel	1	1	275	224	81,45%	4	6
Contrôleur principal	Concours professionnel	1	1	172	142	82,56%	2	5
Contrôleur de 1ère classe	Concours professionnel	1	1	285	240	84,21%	2	6
Contrôleur de 2ème classe	Externe	3	1	752	420	55,85%	25	4
			3	308	277	89,94%	4	6
	Interne	2	3	184	132	71,74%	5	6
	Interne spécial	1	1	207	164	79,23%	3	6
<b>TOTAL</b>		<b>13</b>	<b>17</b>	<b>2817</b>	<b>1889</b>	<b>67,06%</b>	<b>57</b>	<b>49</b>
<b>Concours Commun C</b>		<b>1</b>					<b>12</b>	<b>4</b>

En 2018, **8 concours ont été organisés sur 13 jours d'épreuves** et la DRFiP a participé à la surveillance des épreuves écrites du concours commun C, organisé lui par les Douanes pour le département. Le nombre d'inscrits et de présents sur le Centre d'examen de Marseille reste stable, **2817 inscrits et 1889** candidats accueillis.

#### **– Organisation des concours externe et interne le même jour**

Pour la première fois en 2018, les concours interne et externe de contrôleur et d'inspecteur ont été organisés le même jour. Le choix du concours se fait au moment de l'inscription sans possibilité de changement après la date limite.

Cette nouvelle mesure n'a pas eu de réel impact sur le nombre d'inscrits à ces concours, il n'a pas véritablement été constaté de report d'inscription aussi bien sur les concours internes qu'externes. Le nombre d'inscrits reste relativement stable.

Ce changement a cependant eu un double impact :

– **sur le plan budgétaire** : les concours ayant lieu le même jour, la salle habituellement utilisée n'avait pas la capacité suffisante pour l'ensemble des inscrits des deux concours. Aussi, un autre site a dû être choisi pour pallier cette difficulté, générant une dépense supplémentaire par rapport aux années précédentes.

– **sur le plan organisationnel** : il a fallu doubler la Présidence de ces concours ainsi que mobiliser davantage de personnels les mêmes jours pour assurer la surveillance et prévoir le matériel nécessaire au bon déroulement des épreuves sur les deux sites éloignés loin de l'autre. Par ailleurs, le nombre de tiers temps accueillis a également été beaucoup plus important.

#### **– Limitation à 5 participations pour les concours de catégorie A**

Cette mesure a été intégrée dans le décret précisant le statut particulier des inspecteurs des finances publiques (décret 2018-662 du 26 juillet 2018).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la participation à l'examen professionnel d'une part, et aux concours interne et externe d'inspecteur d'autre part, est limitée à 5 fois. Cette mesure n'est pas retro-active et ne comptabilise que la participation à au moins une épreuve du concours, et non la seule inscription.

Ce décret consacre également les nouvelles modalités de la scolarité des inspecteurs en matière de formation initiale et de mutation.

Le nombre de composants demandant à bénéficier d'un tiers temps ou d'aménagement est en constante augmentation. En 2018, 65 personnes ont fait ce type de demande et 38 ont été accueillies dans le centre d'examen de Marseille. Cette forte disparité entre le nombre de demandes et le nombre de candidats bénéficiant réellement d'un tiers temps engendre un surcroît de travail pour la division (demande de pièces justificatives, tiers temps, nouvelle convocation en cas de refus de tiers temps).

Le nombre de surveillants sollicités pour assurer le bon déroulement des épreuves écrites reste stable depuis la régionalisation des centres d'examen. En 2018, 69 personnes extérieures à la division ont composé les commissions de surveillance des concours.

Chaque année, le centre de formation accueille au début du mois de janvier les oraux du concours commun de catégorie C. En 2018, plus de 520 candidats ont été auditionnés par les 9 jurys composant le centre d'examen de Marseille. A cette occasion, l'ensemble des salles sont réquisitionnées et toute l'équipe de la division mobilisée sur 5 jours pour l'accueil des membres des commissions et des candidats.

## **SECONDE PARTIE : LE PLAN LOCAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2018**

Le plan local de formation constitue un document déterminant, dans la mesure où il présente les objectifs et les priorités en matière de formation professionnelle de la direction locale.

A ce titre, il recense l'ensemble des stages nationaux et des actions de formation d'initiative locale retenues dans le département, mais n'intègre toutefois pas les actions de formation mises en place au niveau interrégional (plan du CIF/ENFIP de Marseille), non connues à ce jour.

Le plan local de la formation professionnelle 2019 de la DRFIP PACA 13 a été établi à partir :

- ✓ des actions de formation proposées au niveau local dans le cadre de la professionnalisation des agents,
- ✓ des besoins de formation des agents exprimés par les divisions métiers,
- ✓ des besoins de formation exprimés par les chefs de service à l'occasion de la campagne d'entretiens professionnels (GASEL 2) ou lors des dialogues de gestion,
- ✓ des parcours de prise de fonction prévus pour les agents changeant de métier,
- ✓ des modules de préparation aux concours et examens professionnels.

Comme chaque année, des actions issues du plan national de formation (PNF) 2019, dont l'organisation relève de la Direction locale, viennent compléter l'offre de formation locale existante et déjà importante.

Ainsi, le PNF 2018 qui comporte 30 nouvelles actions de formation a défini des orientations prioritaires qui ont vocation à permettre, d'une part, d'adapter les compétences des agents et des cadres aux évolutions de nos métiers et aux enjeux qui s'imposent et, d'autre part, d'accompagner les réformes emblématiques d'ores et déjà engagées.

Les principales formations présentielles proposées concernent :

- la poursuite de l'accompagnement de la mise en place du prélèvement à la source (PAS) avec les formations PAS SIP, SIP-SIE et trésoreries – vague 2 ;
- l'initiation à ALPAGE et aux Conséquences Financières qui pourraient toutefois relever du niveau interrégional ;
- le RPCU – phase de contrôle ;
- un important volet partenarial avec les collectivités locales avec la mise à disposition d'un cours en ligne (MOOC) sur la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale pour les communes de moins de 3 500 habitants ;

Enfin, l'ENFIP continue de développer la formation à distance. En 2019, le Plan National de Formation prévoit 10 nouvelles e-formations sur des thématiques variées : requêtage libre dans SIRIUS PART, prise en main et maîtrise de CEP réécrit, formes de coopération internationale, redevances domaniales, comptabilité générale, initiation à la santé et la sécurité au travail, gestion des imprimés AGIM 2...

L'ENFIP souhaite également refondre progressivement le contenu des académies destinées aux cadres supérieurs lors des différentes promotions, pour accompagner les chefs de service et notamment les comptables avant leur prise de poste.

L'ambition de la formation professionnelle est donc de permettre de mieux anticiper la formation avant la prise de poste et de maintenir voire d'améliorer les compétences et l'expertise de l'ensemble des agents de la DGFIP tout au long de la vie professionnelle. Pour cela, la Division de la Formation et du Recrutement s'appuiera sur des parcours de formation associés à des grilles de compétence par métiers.

En 2019, à travers son plan local de la formation professionnelle, la DRFIP PACA 13 a un catalogue lui permettant d'organiser localement en présentiel 195 formations continues différentes, dont 140 pour les métiers de la fiscalité (soit 72 % des formations continues) et 50 pour les métiers de la gestion publique (soit 26 % des formations continues) auxquelles viennent s'ajouter la proposition de 112 e-formations qui sont de plus en plus souvent des pré-requis aux formations présentiels ainsi que l'ensemble des stages des diverses préparations aux concours.

Le plan local de la formation professionnelle 2019 de la DRFIP PACA 13 fera l'objet d'une publication sur l'intranet local.

Sa mise en œuvre sera formalisée dans un second temps par l'élaboration du programme de la formation professionnelle 2019 de la DRFIP PACA 13 qui constitue la version opérationnelle du plan, en permettant d'identifier les dates et lieux de formation.

Ce programme sera publié sur OPUS (Outil de Programmation Unique des Stages) et sur l'intranet local, puis fera l'objet de mises à jour régulières en fonction d'événements tels que :

- l'émergence de nouveaux besoins de formations nés de l'actualité des métiers,
- la déclinaison de nouveaux stages nationaux non prévus initialement ou découlant du PNF complémentaire,
- l'annulation de stages pour lesquels le nombre de stagiaires sera in fine jugé insuffisant (< 6) ou pour lesquels aucun formateur n'aura été trouvé.